



# ***DOCUMENT D'INFORMATION GENERALE***

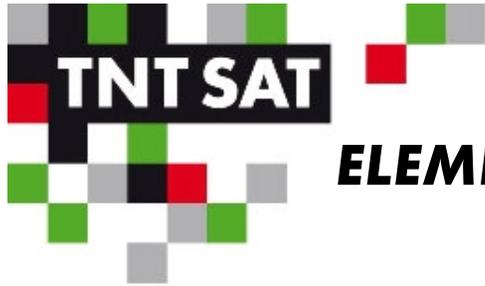
**CANALSAT**

V1.11

10 mai 2007



- 1. Éléments de contexte**
2. Présentation du Service TENTSAT
3. Parcours industriel
4. Convention d'agrément industriel
5. Certification des Terminaux



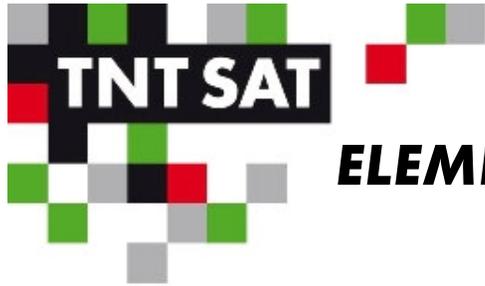
## **ELEMENTS DE CONTEXTE**

### *Objectifs du document*

- ✓ Ce document est une documentation d'information générale à destination des Industriels et des Distributeurs.
- ✓ Il présente le service TNTSAT, ses composantes, les principales exigences techniques et sécuritaires, financières, logistiques et marketing, ainsi que les grandes étapes du parcours industriel associé :
  - La signature de la convention d'agrément industriel,
  - Le processus de certification des terminaux et d'obtention des cartes d'accès TNTSAT,
  - Les modalités et délais de diffusion des spécifications détaillées.

### *Contexte*

- ✓ Suite à la Promulgation de la loi « Télévision du Futur » le 7 mars 2007, CANALSAT a la possibilité de mettre en œuvre un accès direct gratuit par satellite, non soumis à la location d'un terminal, aux 18 chaînes gratuites de la TNT, à France Ô et aux décrochages régionaux de France 3 (sous réserve d'un accord),
- ✓ Les chaînes gratuites de la TNT doivent être disponibles, 3 mois après la promulgation de la Loi, sur un même bouquet satellite,
- ✓ Le service TNTSAT vient en complément du réseau des émetteurs de diffusion hertzienne de la Télévision Numérique,
- ✓ TNTSAT est un service diffusé par CANALSAT, qui est l'opérateur technique de TNTSAT.



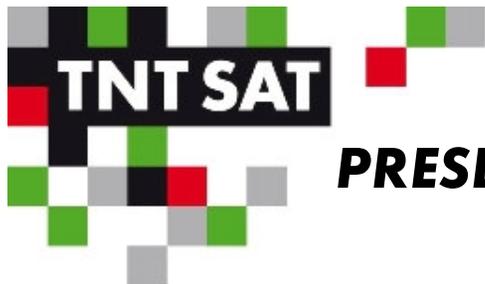
## **ELEMENTS DE CONTEXTE**

### *Calendrier et principes de mise en œuvre du service TENTSAT*

- ✓ Mise à disposition du service TENTSAT en 2 phases:
  - À partir du 6 juin 2007 sans les décrochages régionaux de France 3 sur une région pilote,
  - dès septembre 2007 sur l'ensemble du territoire français avec les décrochages régionaux de France 3 (sous réserve d'un accord définitif)
- ✓ Offre à la vente par les Industriels et les Distributeurs d'un package composé d'un terminal (MPEG-4 HD ou MPEG-2) et d'une carte d'accès,
- ✓ Service disponible sur le satellite ASTRA 19.2°E,
- ✓ Droits des cartes activés pour 4 ans.



1. Eléments de contexte
- 2. Présentation du Service TENTSAT**
3. Parcours industriel
4. Convention d'agrément industriel
5. Certification des Terminaux

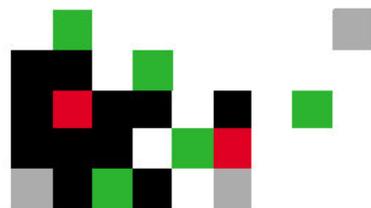


## PRESENTATION GENERALE DU SERVICE (1/3)

**TNT SAT**  
LA TNT GRATUITE  
PAR LE SATELLITE



AVEC LA CHAÎNE FRANCE Ô 



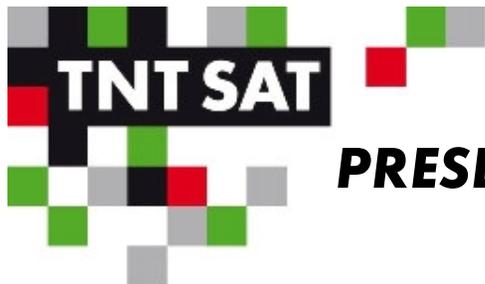
**CANALSAT**

### Quelles chaînes ?

- ✓ Les 18 chaînes gratuites de la TNT (dont les plages en clair de Canal+), avec un plan de service identique à celui du numérique terrestre ainsi que France Ô,
- ✓ A partir de septembre, sera aussi disponible le décrochage régional de France 3 (sous réserve d'un accord définitif) choisi par le téléspectateur.

### Territorialité

- ✓ Avec une diffusion satellite il est indispensable de mettre en place un cryptage du signal pour protéger la territorialité des droits sur les contenus (exigences des ayants-droits),
- ✓ Le service est composé d'un terminal et d'une carte utilisant le système de cryptage VIACCESS 3.0,
- ✓ Le package ne peut être vendu qu'en France.



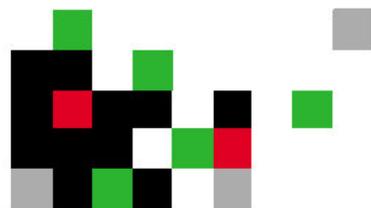
## PRESENTATION GENERALE DU SERVICE (2/3)

**TNT SAT**

**LA TNT GRATUITE  
PAR LE SATELLITE**



AVEC LA CHAÎNE FRANCE Ô 



**CANALSAT**

### *Phase pilote de lancement*

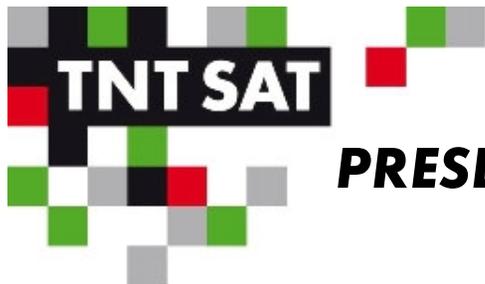
- ✓ La première phase de lancement du service TNTSAT, de juin à août est une phase pilote, qui a pour objectif de valider, et d'ajuster si nécessaire, les spécifications du service,
- ✓ A ce titre, les ventes seront limitées à une région pilote et à un terminal pilote.

### *Phase de déploiement*

- ✓ A partir de septembre, l'offre sera déployée par les Industriels et Distributeurs, sur la base des spécifications détaillées définitives (incluant a priori les décrochages régionaux de France 3).

### *Rôle de CANALSAT*

- ✓ CANALSAT est le prestataire technique du service TNTSAT. Son rôle est de définir, spécifier, mettre en place et de diffuser le service TNTSAT. Une fois le service TNTSAT lancé, son rôle consistera à garantir en permanence la conformité du service avec les spécifications et de faire évoluer celles-ci si nécessaire.



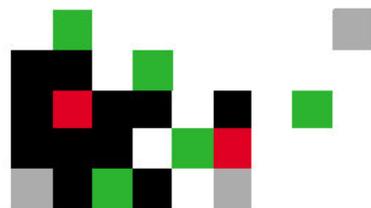
## PRESENTATION GENERALE DU SERVICE (3/3)

**TNT SAT**

**LA TNT GRATUITE  
PAR LE SATELLITE**



AVEC LA CHAÎNE FRANCE Ô 



**CANALSAT**

### *Définition des prix*

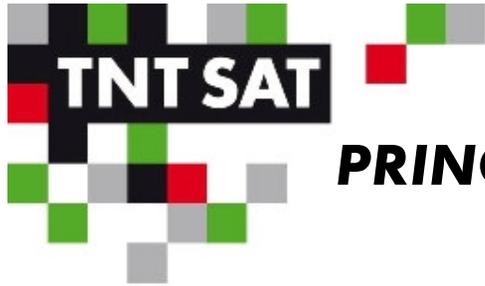
- ✓ L'accès au service se fera exclusivement via l'achat d'un pack TNTSAT composé d'un terminal certifié et d'une carte,
- ✓ Les prix des packs TNTSAT sont définis par les Industriels en relation avec leurs Distributeurs.

### *Processus de convention d'agrément industriel et de certification des terminaux*

- ✓ Les flux utilisés pour le service TNTSAT ont été mis en place pour la télévision payante par satellite, et à ce titre, exploitent des droits associés, et ne doivent donc être accessibles que par des terminaux assurant le niveau de sécurité requis pour la télévision payante,
- ✓ Afin de respecter cette contrainte, TNTSAT a mis en place un parcours industriel précis basé sur la signature préalable d'une convention d'agrément industriel, puis sur la certification des terminaux, qui permet de garantir le niveau fonctionnel et sécuritaire requis pour chaque terminal mis en vente.



1. Eléments de contexte
2. Présentation du Service TENTSAT
- 3. Parcours industriel**
4. Convention d'agrément industriel
5. Certification des Terminaux



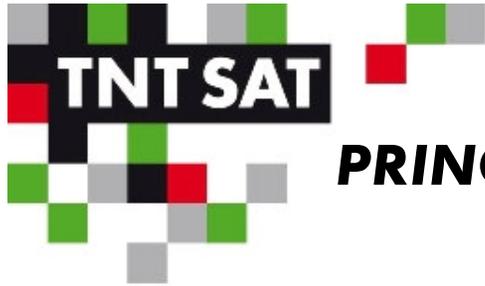
## **PRINCIPES DU PARCOURS INDUSTRIEL (1 / 2)**

*La certification TENTSAT est une condition indispensable et préalable au déploiement de tout produit destiné à recevoir les chaînes de la TNT gratuite par satellite*

- L'Industriel et CANALSAT signent une convention d'agrément industriel pour cadrer l'utilisation de la marque TENTSAT et les conditions de distribution des terminaux,
- Les Industriels ayant signé cette convention d'agrément industriel présentent les différents modèles de terminaux en certification TENTSAT. Après obtention de la certification les Industriels signent la licence définitive TENTSAT.

*La certification accordée à un terminal n'est valable que pour une version hardware et software donnée :*

- En cas d'évolution hardware ou software, et selon la nature de l'évolution, il peut être envisagé un processus allégé (en mode déclaratif) pour mettre à jour la certification,
- En tout état de cause, aucune évolution ne doit remettre en cause les principes de la convention d'agrément industriel (au niveau sécuritaire en particulier), sous peine de perte de l'agrément.



## **PRINCIPES DU PARCOURS INDUSTRIEL (2/2)**

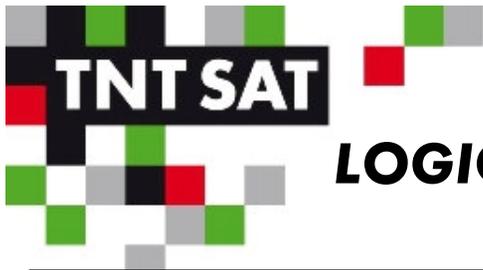
*Ce parcours industriel a pour objectif :*

- De garantir que les terminaux proposés à la vente sont compatibles avec le signal diffusé par CANALSAT et disposent du niveau fonctionnel et sécuritaire requis pour le service TENTSAT,
- De s'assurer que le déploiement d'un terminal destiné à recevoir les chaînes de la TNT gratuite par satellite ne puisse pas mettre CANALSAT en difficulté (notamment l'exposition au risque de piratage),
- D'assurer la pérennité du service TENTSAT,
- De garantir que l'Industriel et le Distributeur assurent un niveau de garantie suffisant sur le produit, en particulier pour le service après vente des cartes.

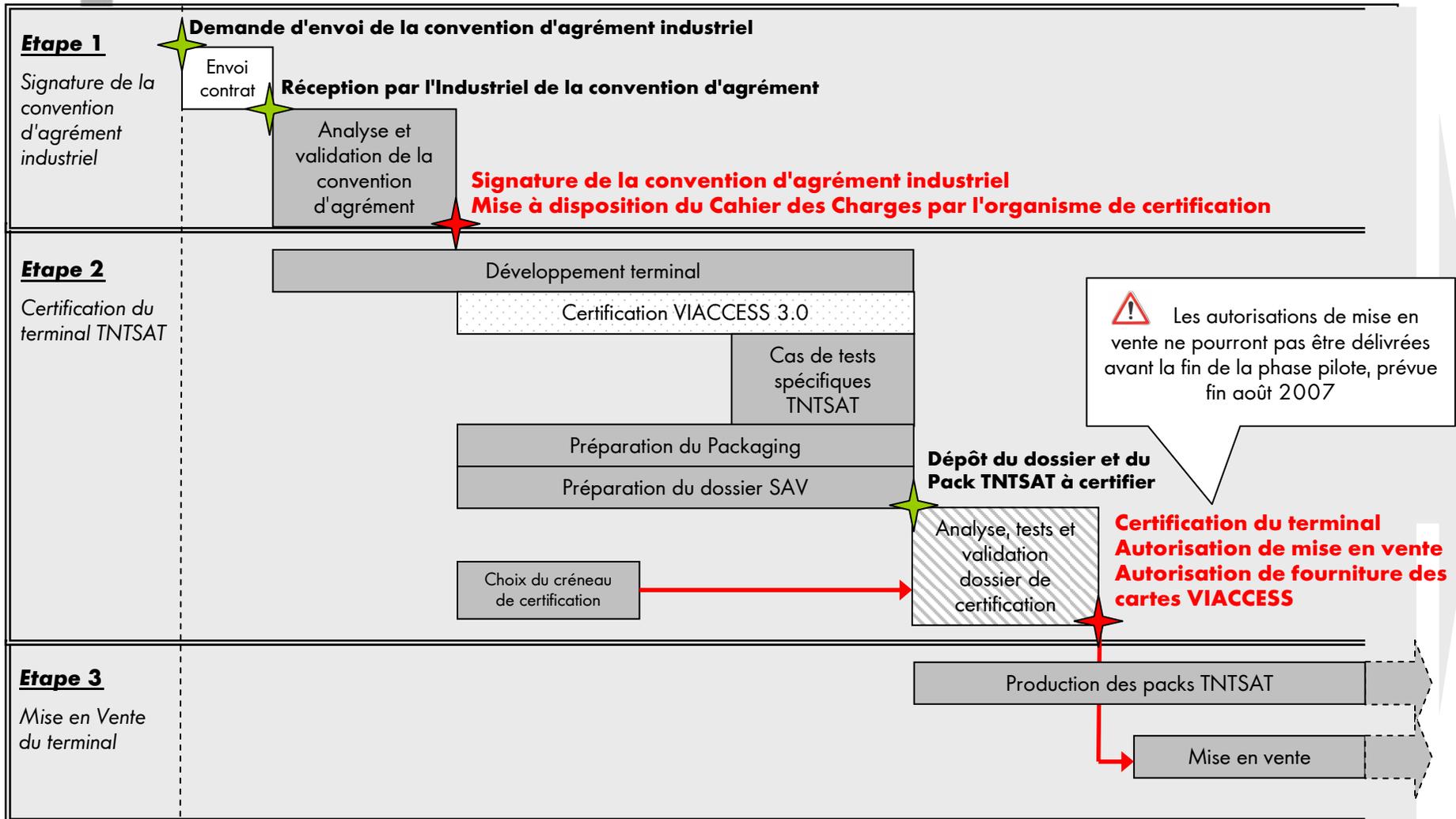


## ETAPES DU PARCOURS INDUSTRIEL

<p><b>Etape 0 – Diffusion du document d'information générale</b></p>	<p><b>Etape 1 - Signature d'une convention d'agrément industriel</b></p>
<p><u>Qui</u>: diffusion de CANALSAT de ce document vers les Industriels et les Distributeurs qui en font la demande.</p>	<p><u>Qui</u>: convention établie entre CANALSAT et l'Industriel, envoyée aux Industriels.  <u>Quand</u>: cette convention est préalable à tout échange de spécifications détaillées (Cahier des Charges).  <u>Quoi</u>: cette convention d'agrément définit les services de diffusion rendus par CANALSAT (signalisation, simulcrypt, décrochages France 3), les conditions d'obtention de la certification (techniques, sécuritaires, industriels) et les conditions de versement de la licence TNTSAT. Elle définit éventuellement un prix de licence spécifique pour les équipements dédiés aux collectivités, ou pour certains services. La convention d'agrément définit les contraintes et obligations sur la communication portant sur le produit TNTSAT. Elle est mise à jour périodiquement par CANALSAT en cas d'évolution du service ou des conditions de distribution du service moyennant préavis d'application.</p>
<p><b>Etape 2 - Obtention de la certification TNTSAT pour un terminal</b></p>	<p><b>Etape 3 - Distribution des terminaux TNTSAT</b></p>
<p><u>Qui</u>: l'Industriel ayant signé la convention d'agrément industriel s'adresse à l'organisme indépendant choisi par CANALSAT à l'issue d'une consultation.  <u>Quand</u>: la certification TNTSAT doit être obtenue avant la mise sur le marché d'un terminal  <u>Quoi</u>: l'organisme de certification diffuse le cahier des charges TNTSAT aux Industriels ayant signé une convention d'agrément. L'Industriel met en œuvre les exigences TNTSAT. L'organisme de certification contrôle le produit définitif et délivre la certification TNTSAT.</p>	<p><u>Qui</u>: Industriels et Distributeurs  <u>Quand</u>: dès que la certification TNTSAT est prononcée.  <u>Quoi</u>: Viaccess est autorisé à fournir des cartes TNTSAT aux Industriels disposant de la certification TNTSAT. Seuls ces derniers peuvent alors distribuer ou faire distribuer leurs produits en France.</p>



# LOGIQUE DU PARCOURS INDUSTRIEL



**CANALSAT**

Légende	TNTSAT	Industriel	VIACCESS	Organisme de certification



1. Eléments de contexte
2. Présentation du Service TENTSAT
3. Parcours industriel
- 4. Convention d'agrément industriel**
5. Certification des Terminaux



## **CONVENTION D'AGREMENT INDUSTRIEL (1 / 2)**

### *Cadre général de la convention d'agrément industriel*

- ✓ Contexte du lancement du service TNTSAT dans le cadre de la Loi « Télévision du Futur » du 7 mars 2007 :
  - Offre territoriale française nécessitant d'imposer le respect de la territorialité.
  - Marché ouvert à l'ensemble des Industriels via la convention d'agrément et le processus de certification.
- ✓ Convention d'agrément industriel standard, commun à l'ensemble des Industriels, et mis à jour si nécessaire par CANALSAT.
- ✓ Respect des ayants-droits, association du signataire au respect des droits de propriété intellectuelle et à la lutte anti piratage (licence incessible et sous-licence interdite compte tenu du niveau de sécurité imposé équivalent à celui de la télévision payante).



## CONVENTION D'AGREMENT INDUSTRIEL (2/2)

### *Principaux éléments constituant la convention d'agrément industriel*

- ✓ Parcours industriel : définition des étapes de certification terminal, des conditions d'achat des cartes à VIACCESS, et des conditions d'autorisation de mise en vente d'un terminal certifié.
- ✓ Certification d'un terminal : définition des conditions d'obtention d'une certification, de la validité de cette certification, des contrôles récurrents TENTSAT qui peuvent être menés, et des conditions de perte de la certification.
- ✓ Service TENTSAT : définition du bouquet TENTSAT, initialisation des terminaux...
- ✓ Lutte contre le piratage : revue des exigences de sécurité imposées, mise à jour VIACCESS ...
- ✓ Éléments de protection de la marque TENTSAT : packaging, logo terminal, communication ...
- ✓ Gestion du SAV des cartes par le réseau de distribution : remplacement et renouvellement.
- ✓ Reporting industriel : éléments à fournir à TENTSAT :
  - Packs : Appairage N° de carte/N° de série terminal.
  - Cartes SAV : liste des N° de cartes livrées par VIACCESS pour le SAV.
- ✓ Éléments complémentaires :
  - Conditions de versement de la Licence TENTSAT par carte achetée à VIACCESS.
  - Conditions de signature de la convention d'agrément industriel, avec un minimum garanti de commande de cartes.
  - Certification des terminaux : rétribution de VIACCESS et de l'organisme de certification.



1. Eléments de contexte
2. Présentation du Service TENTSAT
3. Parcours industriel
4. Convention d'agrément industriel
- 5. Certification des Terminaux**



## **CERTIFICATION DES TERMINAUX**

### *Organisme de certification*

- ✓ Afin de permettre l'ouverture à tous les Industriels, la certification est assurée par un organisme externe agréé.
- ✓ Cet organisme est dépositaire, sur délégation et sur spécifications de CANALSAT, du processus de certification TENTSAT de terminaux proposés par des Industriels ayant, au préalable, signé la convention d'agrément et obtenu la certification Viaccess 3.0
- ✓ Cet organisme sera rétribué via le paiement des frais de certification par les Industriels.
- ✓ Son rôle:
  - Diffuser le cahier des charges TENTSAT auprès des Industriels ayant signé l'agrément.
  - Assurer la prestation de certification de chaque terminal.
  - Accorder la certification si le terminal est conforme au cahier des charges.
- ✓ Sur demande de CANALSAT, l'organisme peut être amené à réaliser des contrôles de conformité sur des matériels TENTSAT proposés à la vente.

*Le Cahier des Charges TENTSAT présente de manière détaillée les exigences pour chaque terminal qui doivent être respectées, selon les volets suivants :*

- ✓ Production des packs/Packaging
- ✓ Techniques
- ✓ Sécuritaires



## **CAHIER DES CHARGES ( 1 / 3 )**

### *Aspects Production des Packs / Packaging*

- ✓ Conditions liées au Terminal : logo face avant, face arrière ...
- ✓ Gestion du packaging,
  - Respect de la charte graphique TENTSAT pour l'ensemble des éléments constituant le pack TENTSAT : emballage, leaflet, Manuel utilisateur...
  - Mise à disposition d'un livret utilisateur en français exclusivement,
  - Le terminal est vendu avec la carte d'accès Viaccess TENTSAT dans son kit d'encartage (leaflet disposant des CGV TENTSAT).
- ✓ Conditions liées à la validation de l'ensemble des éléments de communication autour du Pack TENTSAT.

### *Aspects sécuritaires*

- ✓ Le terminal respecte les exigences sécuritaires TENTSAT qui tiennent compte des dernières avancées technologiques de lutte contre le piratage,
- ✓ Le terminal est certifié par Viaccess.

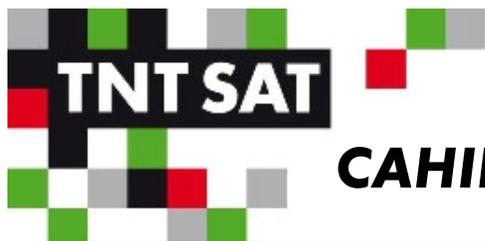
### *Aspects techniques*

- ✓ Le terminal respecte les exigences fonctionnelles minimales TENTSAT,
- ✓ Le terminal respecte les exigences CSA (numérotation des chaînes, signalétique jeunesse, protection parentale),
- ✓ Le terminal embarque un ACS Viaccess 3.0 au minimum,
- ✓ La mise à jour du terminal se fait par les airs (authentification du binaire par signature) sur profil de signalisation DVB-SSU Canal+,
- ✓ Le CDN est prestataire pour l'Industriel de la diffusion sur Astra du flux de téléchargement : définition des conditions techniques et financières de diffusion de ces flux techniques.



## CAHIER DES CHARGES (2/3 )

DESCRIPTION	EXIGENCES FONCTIONNELLES
<b>ACCES</b>	L'installation par défaut permet l'accès aux <b>18 chaînes</b> de la TNT et à <b>France Ô</b>
	Le constructeur doit permettre l'accès aux <b>chaînes non protégées</b> du <b>satellite ASTRA</b> (cette option n'est pas proposée dans l'installation par défaut)
	Le terminal ne peut pas accéder à une offre payante
<b>RECEPTION</b>	L'utilisateur accède aux contenus protégés par <b>Viaccess PC 3.0</b> du service <b>TNTSAT</b> et à ceux <b>en clair</b> sur le satellite Astra
	L'installation est compatible avec une <b>antenne collective</b>
	L'utilisateur est informé des <b>problèmes de réception</b> (signal faible)
<b>DIRECT</b>	L'utilisateur dispose du <b>titre</b> et du niveau de <b>moralité</b> du programme en cours
	L'utilisateur dispose des <b>sous-titres</b> et des <b>langues</b> (DVB SUB et télétexte)
	Le terminal peut accéder aux <b>informations</b> sur le programme <b>en cours</b> et le <b>suivant</b>
	L'utilisateur peut configurer ses préférences <b>par défaut</b> pour les <b>langues</b> ou les <b>sous-titres</b>
<b>DECROCHAGES REGIONAUX</b>	Le terminal effectue les <b>décrochages</b> de manière <b>automatique</b>
	L'utilisateur <b>configure</b> son option de <b>décrochage</b> régional en <b>clôture de l'installation</b>
	L'utilisateur peut <b>modifier</b> son option de <b>décrochage</b>
<b>MORALITE</b>	L'accès doit respecter les niveaux de <b>moralité</b> , l'utilisateur est <b>informé</b> des restrictions d'accès
	L'utilisateur <b>configure</b> ses options de <b>moralité</b> ( «code parent» ) en clôture de l'installation
	L'utilisateur peut <b>modifier son</b> « <b>code parent</b> »
<b>DROITS D'ACCES</b>	Le terminal ne fonctionne pas sans une <b>carte TNTSAT valide</b> , sauf sur les chaînes en clair Astra, un <b>message</b> détaille le blocage à l'utilisateur
	La carte est valide pour une durée de <b>4 ans</b> (l'utilisateur est <b>informé automatiquement</b> et peut <b>suivre</b> cette échéance)
	L'utilisateur est informé de la <b>démarche</b> et des points de contact pour le renouvellement
<b>SECURITE</b>	La <b>carte TNTSAT</b> ne <b>fonctionne pas</b> dans un <b>terminal non certifié</b> TNTSAT
	Un <b>terminal certifié TNTSAT</b> ne fonctionne pas avec une carte non TNTSAT (mais donne accès aux chaînes en clair Astra)
	L'utilisateur accède à son numéro de terminal et son numéro de carte



## CAHIER DES CHARGES (3/3)

DESCRIPTION	CATEGORIE	EXIGENCES TECHNIQUES	
		CERTIFICATION TNTSAT SD	CERTIFICATION TNTSAT HD
<b>RECEPTION</b>	ENTREE	1 Satellite	
	STANDARD DE TRANSMISSION	DVB-S	DVB-S, DVB-S2
<b>AFFICHAGE</b>	TERMINAL VIDEO	MPEG-2 SD	MPEG-2 SD, MPEG-4 SD, MPEG-4 HD
	FORMAT D'IMAGE	4/3, 16/9, Letter Box, Pan & Scan, Crop	4/3, 16/9, Letter Box, Pan & Scan, Crop
	TERMINAL AUDIO	MPEG-1	MPEG-1, MPEG-2, AC3
<b>SECURITE</b>	CONTRÔLE D'ACCES	Viaccess 3.0	
	CERTIFICATION	<i>TNTSAT, Viaccess et certifications ou conformités aux lois, règlements, normes, standards nécessaires à la mise en vente en France d'un produit électronique grand public</i>	
<b>SYSTEME</b>	LECTEUR DE CARTE	ISO 7816	
	VIDEO / AUDIO	A minima une sortie péritel	HDMI (HDCP)
<b>MISE A JOUR</b>	SECURITE	DVB-SSU sur profil de signalisation Canal+	
<b>PACK TNTSAT</b>	PRODUIT	<i>Contient a minima un terminal une télécommande, un manuel en français et la carte d'accès TNTSAT dans le respect de la charte graphique TNTSAT et de la protection de la marque TNTSAT</i>	